



# Assemblée générale

Distr. générale  
19 août 2010  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-cinquième session

Point 20 i) de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Développement durable : harmonie avec la nature**

## Harmonie avec la nature

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 64/196, dans laquelle l'Assemblée générale a invité les États Membres, les organismes du système des Nations Unies et d'autres partenaires à communiquer au Secrétaire général leur avis, des données d'expérience et des propositions sur la promotion d'une vie en harmonie avec la nature, et prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-cinquième session, un rapport sur ce thème. Faisant fond sur les contributions reçues, le rapport décrit quelles stratégies et initiatives de développement durable ont permis aux communautés de renouer graduellement avec la Terre. Des recommandations concrètes y sont aussi formulées pour faciliter l'examen de ce thème par les États Membres.

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (13 octobre 2010).

\*\* A/65/150.



---

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction .....	3
II. Dispositions internationales relatives à l'harmonie avec la nature .....	4
III. Harmonie avec la nature : l'héritage séculaire de l'humanité .....	6
IV. Évolution de la relation entre santé humaine et nature.....	7
A. L'intégration .....	7
B. La dissociation .....	8
C. La réconciliation .....	9
V. Le développement durable, conception globale de l'harmonie avec la nature au XXI <sup>e</sup> siècle	10
A. L'éducation au service du développement durable.....	10
B. Comment faciliter l'harmonie avec la nature au XXI <sup>e</sup> siècle par le développement durable : quelques exemples .....	15
C. Nouvelles orientations et démarches .....	20
VI. Conclusion et recommandations.....	21

## I. Introduction

1. En 2009, l'Assemblée générale, dans sa résolution 64/196, intitulée « Harmonie avec la nature », a invité les États Membres, les organismes compétents des Nations Unies et les organisations internationales, régionales et sous-régionales à examiner, selon qu'il conviendrait, la question de la promotion d'une vie en harmonie avec la nature et à communiquer au Secrétaire général leurs avis, des données d'expérience et des propositions à ce sujet à la soixante-cinquième session de l'Assemblée. Elle a en outre invité tous les États Membres, les organismes compétents des Nations Unies et les organisations internationales, régionales et sous-régionales à profiter de la Journée internationale de la Terre nourricière (voir résolution 63/278), selon qu'il conviendrait, à promouvoir la mise en œuvre d'activités et l'échange d'avis et de points de vue en rapport avec les conditions et les principes à respecter pour vivre en harmonie avec la nature, et les données d'expérience y relatives. Le présent document contient le premier rapport du Secrétaire général sur le thème de l'harmonie avec la nature.

2. Le rapport prend appui sur les avis communiqués par les États Membres, les groupes régionaux et les grands groupes sur le thème de l'harmonie avec la nature au sujet de la Journée internationale de la Terre nourricière. D'autres informations proviennent de publications et rapports récents des Nations Unies, publiés en 2009 et 2010.

3. Le rapport se veut une réflexion sur les liens que les humains ont entretenus avec la Terre ainsi qu'avec leur propre existence au cours des différents âges de la civilisation, de l'antiquité jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle. À cette fin, il s'intéresse, au travers de l'histoire de la médecine, au regard que les hommes ont porté sur leur existence et examine comment ce regard a influé sur la manière dont ils envisagent leur relation avec la Terre.

4. Le rapport traite également de la manière dont le concept global de développement durable, apparu au début des années 80, a aidé les hommes à renouer peu à peu avec la Terre et avec eux-mêmes. Il met spécialement l'accent sur les aspects sociaux et environnementaux du développement durable et leur influence réciproque, un sujet qui n'est pas suffisamment abordé dans les rencontres internationales.

5. Les outils d'analyse et les moyens technologiques élaborés par notre civilisation ne semblent pas suffire à éradiquer les problèmes de dégradation de l'environnement et d'appauvrissement de la biodiversité, la pauvreté, la faim, la malnutrition, les maladies et l'instabilité économique, le présent rapport s'intéresse en particulier à l'état actuel de l'éducation au développement durable dans le monde et sur la manière de l'améliorer. Ce n'est qu'en systématisant cette éducation dans le monde entier que le développement durable deviendra une réalité.

6. Le rapport expose de façon succincte la façon dont notre mode de vie au XXI<sup>e</sup> siècle, par nos modes de consommation et de production, a sévèrement mis à mal la capacité de charge de la Terre, et démontre que nos comportements actuels résultent d'une absence de prise de conscience du fait que les êtres humains font partie intégrante de la nature et que porter atteinte à celle-ci, c'est aussi nous nuire gravement à nous-mêmes<sup>1</sup>. Le rapport s'inspire également des travaux menés ces

---

<sup>1</sup> Eric Chivian (dir.), *Biodiversity: Its importance to Human Health – Interim Executive Summary* (Center for Health and the Global Environment, Harvard Medical School, 2002).

dernières années par Eric Chivian, Muhammad Yunus et Joseph Stiglitz, lauréats du prix Nobel qui ont respectivement collaboré avec l'ONU dans les domaines de l'environnement, des questions sociales et des questions économiques.

## II. Dispositions internationales relatives à l'harmonie avec la nature

7. La première Journée de la Terre s'est tenue dès les années 70 sous la forme d'un séminaire national consacré à l'environnement. Depuis lors, le nombre des manifestations organisées pour célébrer la Terre nourricière s'est multiplié. Parmi les nombreuses manifestations internationales organisées en 2010 pour honorer la Terre nourricière et ses ressources naturelles, on peut citer, par exemple, la Journée internationale de la Terre nourricière, la Journée internationale du Novruz, la Journée internationale de la diversité biologique, la Journée mondiale de l'eau et la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone. L'Assemblée générale a proclamé 2010 Année internationale de la biodiversité (résolution 61/203).

8. En 1972, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, tenue à Stockholm, les pays industrialisés et les pays en développement se sont réunis pour définir les « droits » de tous les membres de la famille humaine à un environnement sain et productif. Cette conférence a été suivie d'une série de réunions, consacrées par exemple aux droits des personnes à une alimentation suffisante, à un logement décent, à l'eau salubre, à l'accès aux moyens de planification familiale. La prise de conscience de la nécessité de revitaliser le lien qui unit l'humanité à la nature a abouti à la création d'institutions mondiales au sein du système des Nations Unies.

9. C'est en 1980, dans la Stratégie mondiale de la conservation publiée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), que la notion de développement durable est apparue pour la première fois. La stratégie défendait l'idée que sans efforts de développement destinés à aider des centaines de millions de personnes à s'extraire de la pauvreté et de la misère, il serait impossible d'assurer la conservation de la nature, et que celle-ci allait de pair avec un développement soucieux de la planète. L'humanité met sa survie en péril si rien n'est fait pour sauvegarder la fertilité et la productivité de la Terre<sup>2</sup>.

10. En 1982, 10 ans après la Conférence de Stockholm, le mouvement lancé par la Stratégie mondiale de la conservation a débouché sur l'adoption de la Charte mondiale de la nature, où il est dit que l'humanité fait partie de la nature et que la vie dépend du fonctionnement ininterrompu des systèmes naturels (résolution 37/7 de l'Assemblée générale, annexe).

11. En 1983, la Commission mondiale de l'environnement et du développement a été créée et en 1984, l'Assemblée générale en a fait un organe indépendant et l'a chargée d'établir un « programme global de changement ». Dans son rapport intitulé « Notre avenir à tous », publié en 1987, la Commission a mis en lumière l'interdépendance mondiale et les rapports entre économie et environnement précédemment évoqués dans la Stratégie mondiale de la conservation, établi les liens qui existaient entre les difficultés sociales, économiques, culturelles et

---

<sup>2</sup> *Stratégie mondiale de la conservation : la conservation des ressources vivantes au service du développement durable* (IUCN/PNUE/WWF, 1980).

environnementales et proposé des solutions mondiales. Le rapport réaffirmait que l'environnement n'existait pas en tant que domaine distinct des actions, ambitions et nécessités humaines et qu'il ne devait pas être isolé des préoccupations humaines; que l'environnement était le lieu où nous vivions tous, et que le développement était ce que nous faisons tous pour essayer d'améliorer notre sort dans cet environnement, les deux étant indissociables (A/42/427, p. 13).

12. En juin 1992, la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement s'est tenue à Rio de Janeiro et a abouti à l'adoption d'un programme d'action en faveur de l'environnement et du développement au XXI<sup>e</sup> siècle, comprenant la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, qui reconnaît le droit de chaque pays au progrès social et économique et confie aux États la responsabilité d'adopter un modèle de développement qui soit durable, le programme Action 21 pour un développement durable, et la Déclaration de principes concernant les forêts. La Conférence a, de plus, été l'occasion pour les États d'adopter la Convention sur la diversité biologique et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. C'était la première fois que les grands groupes étaient mobilisés et que leur participation au processus de développement durable était officiellement reconnue, ce qui n'a plus changé depuis. C'était aussi la première fois que notre mode de vie actuel était remis en question, au principe 8 de la Déclaration de Rio, dans lequel les chefs d'État et de gouvernement admettent expressément et sans réserve la nécessité urgente de modifier en profondeur nos modes de production et de consommation<sup>3</sup>. Le programme Action 21 réaffirmait en outre que le développement durable reposait sur l'intégration de ses aspects économiques, sociaux et environnementaux.

13. L'esprit de la Conférence est restitué dans l'expression « Harmonie avec la nature », mise en vedette dans le premier principe de la Déclaration de Rio : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature »<sup>4</sup>.

14. En 1993, le Conseil économique et social a créé la Commission du développement durable, qu'il a chargée de suivre la mise en œuvre du programme Action 21. En juin 1997, l'Assemblée générale a consacré sa dix-neuvième session extraordinaire à l'élaboration d'un Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 (résolution S-19/2, annexe). Le Sommet mondial pour le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en 2002 a été l'occasion de faire le point sur l'application de la Déclaration de Rio 10 ans après son adoption. La communauté internationale y a réaffirmé son attachement au développement durable, adopté le Plan de mise en œuvre de Johannesburg et chargé la Commission de suivre les progrès réalisés en matière de développement durable.

15. Depuis la Conférence de Rio, le développement durable fait partie du vocabulaire de la communauté internationale. La notion a été employée dans de nombreuses déclarations des Nations Unies et sa mise en œuvre, bien que complexe, fait partie des priorités des institutions et organisations mondiales œuvrant dans les secteurs économique, social et environnemental. Toutes reconnaissent cependant la

<sup>3</sup> Voir *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3 au 14 juin 1992*, vol. I, résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe I.

<sup>4</sup> Ibid.

difficulté d'accorder à la composante environnementale la même importance qu'aux composantes économique et sociale, cela malgré les nombreux appels lancés depuis les années 60 par la communauté scientifique et la société civile pour attirer l'attention sur la fragilité de la Terre et sa situation précaire.

16. Cette contradiction s'explique en partie par le rapport que les civilisations ont entretenu au fil des siècles, et plus particulièrement depuis la révolution industrielle, avec la Terre et avec leur propre existence. Les sections qui suivent décrivent l'évolution de cette relation et les leçons qu'il convient d'en tirer pour pouvoir, de nos jours, vivre en harmonie avec la nature.

### **III. Harmonie avec la nature : l'héritage séculaire de l'humanité**

17. Les civilisations antiques du monde avaient un sens aigu de la symbiose existant entre les êtres humains et la nature. Les sites antiques, dont bon nombre ont été inscrits au patrimoine mondial par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), jouent encore un rôle dans la vie spirituelle et matérielle des hommes au XXI<sup>e</sup> siècle.

18. La civilisation égyptienne reconnaissait l'existence de liens vitaux entre les humains, la nature et le divin. Le Nil coulant vers le nord, les habitants de l'Égypte antique croyaient que le soleil se levait sur une rive du fleuve et se couchait sur l'autre, et qu'il traversait la nuit le monde souterrain avant que le cycle ne recommence le jour suivant. L'étoile Sirius annonçait depuis les cieux les crues annuelles, qui irriguaient les cultures et déposaient le limon si nécessaire à l'agriculture. Ce repère temporel, qui a joué un rôle crucial dans la conception des premiers calendriers il y a environ 5 000 ans, rythmait le cycle de la vie<sup>5</sup>.

19. Les montagnes du Wudang dans la province du Hubei (Chine) sont réputées pour leurs nombreux monastères taoïstes. Le précepte fondamental du taoïsme, fondé sur le Daodejing, écrit du sixième siècle avant notre ère, est de suivre le rythme de la nature. De fait, « dao » signifie « la voie de la nature », et dans la déclaration taoïste de 1995 relative à l'écologie, il est dit que la diversité des espèces est synonyme d'abondance. Le taoïsme croit au caractère divin de la nature et considère que nous devrions vivre en harmonie avec les cycles et les systèmes de la nature.

20. Dans les monastères et les temples du mont Fuji et des monts Kii, au Japon, on célèbre les pouvoirs de la nature et on en retire tous les bienfaits en vivant en harmonie avec les cycles naturels.

21. La philosophie védique de l'Inde a depuis toujours insisté sur la connexion que les humains entretiennent avec la nature. Le védisme est un mode de vie fondé sur les Aranyakas, les livres de la forêt, écrits par des sages retirés dans les forêts. Le Mahabarata, le Ramayana, les Vedas, les Upanishads, la Bhagavad Gita, les Puranas et les Smriti contiennent certains des plus anciens messages sur l'équilibre écologique et la nécessité de traiter la nature de façon éthique. Ils mettent l'accent

---

<sup>5</sup> Lorna Oakes et Lucia Gahlin, *Ancient Egypt* (2005).

sur l'harmonie avec la nature et affirment que tous les éléments naturels relèvent du divin<sup>6</sup>.

22. La culture des populations autochtones d'Amérique, comme les Incas, a toujours été de respecter le lien unissant les humains et la nature. Le mot *Pachamama* est employé dans toutes les Andes pour désigner la Terre nourricière, et il est couramment utilisé en quechua, en aymara et même en espagnol. Anello de Oliva a écrit que les populations vouaient un culte à la terre fertile, qu'ils appelaient *Pachamama*, terme dont le sens premier était Terre féconde et nourricière<sup>7</sup>. Ce concept de *Pachamama* exprime la symbiose entre l'humanité et la nature, et témoigne à cette dernière le respect qui lui est dû.

23. La leçon la plus importante que nous puissions tirer de la sagesse des traditions sacrées est peut-être aussi la plus simple : honorer la création en respectant le lien de parenté qui nous unit à la nature. Cette assertion explique parfaitement comment les civilisations antiques percevaient la relation entre le corps humain et la Terre nourricière et comment, pour elles, l'harmonie avec la nature était gage de bonne santé.

## IV. Évolution de la relation entre santé humaine et nature

### A. L'intégration

24. Au cours de l'histoire, la plupart des cultures ont considéré le corps comme un tout animé de mystérieuses forces vitales. Chercher à connaître les origines de la médecine, c'est chercher à connaître celles de notre humanité même. L'étude approfondie des principes et des pratiques de tout système culturel de médecine ne peut que mettre en évidence des points communs avec de nombreux autres systèmes.

25. Les médecins égyptiens comparaient le corps à un grand territoire qui, à l'instar de leur propre terre nourrie par des cours d'eau et des canaux d'irrigation, était alimenté par ses propres flux. Ces médecins avaient pouvoir sur les dieux et les hommes<sup>8</sup>.

26. Cinq mille ans avant notre ère déjà, les praticiens sages qui ont mis au point les traditions thérapeutiques de la médecine chinoise et de la médecine ayurvédique indienne concevaient l'être humain comme un ensemble formé du corps, du cœur et de l'esprit. Pour eux, la santé tenait à l'équilibre harmonieux entre ces trois composantes et à la libre circulation de l'énergie vitale invisible – qi chinois et prana indien – dans les différents systèmes du corps. On considérait en outre que ces énergies opéraient des échanges constants avec les énergies externes du milieu environnant, autrement dit la nature.

27. On retrouve les mêmes principes dans les traditions thérapeutiques des druides d'Europe et de l'Afrique ancienne, ainsi que dans les cultures amérindiennes et d'autres peuples autochtones. Dans chacune de ces traditions, le rôle des guérisseurs

<sup>6</sup> Rebecca Hind, *Sacred Places* (2007).

<sup>7</sup> E/C.19/2010/4, par. 19.

<sup>8</sup> Sameh M. Arab, « Medicine in Ancient Egypt », consultable à l'adresse suivante : [www.arabworldbooks.com/articles8c.htm](http://www.arabworldbooks.com/articles8c.htm).

et des médecins consistait avant tout à transmettre l'art de vivre en harmonie avec soi et son environnement, et sa pratique<sup>9</sup>.

28. Les médecins grecs ont porté un regard holistique sur leurs patients en voyant en eux l'incarnation de forces naturelles qui agissent harmonieusement chez un être humain en bonne santé mais dont l'équilibre est altéré dans les états pathologiques. Cette manière de voir, selon laquelle le tout est supérieur à la somme de ses parties, a également influencé la philosophie d'Hippocrate (460-370 environ avant notre ère), médecin de la Grèce ancienne et père de la médecine occidentale. Aux yeux des médecins grecs, les quatre éléments que sont le feu, la terre, l'air et l'eau ont une influence profonde sur la philosophie et la médecine<sup>10</sup>.

29. Dans l'Europe médiévale, les médecins avaient une conception du corps semblable à celle de leurs prédécesseurs grecs : il était généralement admis que les dimensions physique, mentale, émotionnelle et spirituelle du corps étaient liées et formaient un tout.

30. Depuis lors, dans les traditions thérapeutiques du monde entier, la sagesse médicale a évolué en conservant l'idée que la santé est l'état d'harmonie tandis que la maladie s'apparente à l'inharmonie ou au déséquilibre, et en tenant compte des multiples facteurs à l'œuvre dans les deux cas.

## **B. La dissociation**

31. La médecine conventionnelle, c'est-à-dire l'ensemble des actes médicaux fondés sur la médication et la chirurgie qui se sont généralisés au début du XX<sup>e</sup> siècle, remonte à l'époque de René Descartes (1596-1650), scientifique et philosophe dont les travaux ont inspiré le cartésianisme. Cette doctrine, caractérisée par le rationalisme et par une conception dualiste du monde, a notamment eu pour conséquence de distinguer l'esprit du corps<sup>9</sup>.

32. Il y a moins de 500 ans, André Vésale a produit, sous forme d'une remarquable série de planches gravées sur bois, les premières images reproductibles résultant d'une dissection systématique du corps humain. Son ouvrage *De humani corporis fabrica*, publié en 1543, fonde l'anatomie moderne. De nouveaux microscopes ont commencé à révéler que chaque partie du corps et chaque système d'organes étaient composés d'une mosaïque de complexes cellulaires jusque-là inimaginables<sup>10</sup>.

33. Le corps et ses systèmes organiques, soumis à un examen toujours plus détaillé, ont fait l'objet d'une description de plus en plus mécanique et fonctionnelle. C'est ainsi que la médecine nouvelle a rompu ses attaches avec le passé et avec la nature. Sous le microscope, pas de trace des quatre éléments – feu, terre, air et eau – décrits par les médecins grecs, ni de l'âme humaine qui avait suscité au fil des siècles l'intérêt des philosophes grecs comme des théologiens chrétiens.

34. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la découverte des microbes pathogènes a consolidé les fondements de la théorie médicale classique. À l'époque, la cause des maladies a donné lieu à deux théories concurrentes : l'une incriminait les bactéries et les virus,

---

<sup>9</sup> Larry Trivieri, Jr., et John W. Anderson, coll., *Alternative Medicine: The Definitive Guide*, 2<sup>e</sup> éd. (Berkeley, California, Celestial Arts, 2002).

<sup>10</sup> Vincent Di Stefano, *Holism and Complementary Medicine* (Allen and Unwin, 2006).

l'autre prétendait que ces microbes ne deviennent infectieux qu'en cas de déséquilibre ou de faiblesse dans les différents systèmes de l'organisme. La théorie des germes de Louis Pasteur (1822-1895) s'est imposée, ce qui a eu pour effet de renforcer énormément le rôle de la science médicale moderne dans le traitement des maladies<sup>9</sup>.

35. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les épidémiologistes ont établi un lien entre l'insalubrité et les maladies dans les villes dont la population enflait sous l'effet des promesses de l'industrialisation urbaine. Les ingénieurs du génie sanitaire se sont montrés plus ambitieux qu'auparavant et les réseaux d'égouts et de canalisations d'eau se sont étendus. Grâce à l'amélioration des systèmes de transport, les populations urbaines ont commencé à bénéficier d'un meilleur accès à l'eau saine et d'un approvisionnement régulier en produits alimentaires frais.

36. Les pratiques médicales du passé ont été progressivement abandonnées à mesure que les effets des progrès scientifiques commençaient à se faire sentir. La quarantaine, la vaccination et l'administration d'antibiotiques sont certes quasiment venues à bout d'anciens fléaux tels que la lèpre, la diphtérie, le paludisme, le choléra et la tuberculose mais, depuis peu, on assiste à l'apparition de nouvelles maladies virales mortelles et à la réapparition d'épidémies et de pandémies anciennes dans différentes parties du monde.

37. Alors que la médecine occidentale approfondissait sa connaissance de la physiologie et de la biochimie, les sciences de la santé n'ont cessé de se spécialiser, ainsi que les nouvelles disciplines qui étudient le sens des aspects psychologiques, économiques et sociaux de la vie humaine.

### C. La réconciliation

38. En 1925, Jan Christian Smuts a exhumé le terme holisme, employé dans l'Antiquité par la médecine grecque, et s'en est servi pour décrire une attitude philosophique qui s'intéresse aux systèmes dans leur globalité plutôt qu'aux faits ou aux phénomènes particuliers et va de pair avec une conception synergétique selon laquelle le tout est supérieur à la somme de ses parties.

39. L'holisme se situe à plusieurs niveaux. Chaque cellule est un système à l'équilibre subtil en interaction constante avec son environnement. Le corps humain, qui possède des caractéristiques similaires, réagit dans sa globalité aux changements internes et externes. Chacun de nous est soumis à des influences environnementales directement liées à nos lieux de vie et de travail, ainsi qu'à la qualité de l'air que nous respirons, de l'eau et des autres liquides que nous absorbons, de la nourriture que nous consommons. Notre état de santé général peut subir des influences à chacun de ces niveaux pris ensemble ou séparément. À ce jour, nous savons que les antibiotiques ou les substances extraites des plantes sont loin d'être les seuls à pouvoir suppléer à l'activité du système immunitaire de l'homme. Dans certaines parties de la société actuelle, le corps médical se réoriente vers une conception holistique de la maladie et de la guérison.

40. D'après l'Organisation mondiale de la Santé, l'usage de la médecine traditionnelle reste très répandu dans les pays en voie de développement et celui de la médecine complémentaire et parallèle se fait de plus en plus courant dans les pays

développés<sup>11</sup>. « Médecine traditionnelle » est un terme global qui comprend la médecine traditionnelle chinoise, l'ayurvéda indien et l'unani arabe, ainsi que diverses formes de médecine indigène.

41. Dans les pays dont le système de santé est principalement fondé sur l'allopathie ou ne prend pas en compte la médecine traditionnelle, cette dernière est souvent appelée médecine « complémentaire », « alternative » ou « non conventionnelle » et compte de nombreux adeptes. En Afrique, jusqu'à 80 % de la population recourt à la médecine traditionnelle pour se soigner. En Asie et en Amérique latine, les circonstances historiques et les croyances culturelles font que les populations restent fidèles à cette pratique qui représente, en Chine, 40 % des soins de santé administrés<sup>11</sup>.

42. Dans de nombreux pays développés, la médecine complémentaire et alternative est de plus en plus largement plébiscitée. La part de la population ayant recouru à cette médecine au moins une fois se chiffre à 38 % en Belgique, 42 % aux États-Unis, 48 % en Australie, 70 % au Canada et 75 % en France. Ce succès s'explique par l'inquiétude que suscitent les effets secondaires des médicaments chimiques, par la remise en question des principes et des postulats de l'allopathie et par l'amélioration de l'accès à l'information sur la santé pour le grand public. Par ailleurs, l'augmentation de l'espérance de vie a multiplié le risque de contracter une maladie chronique débilante telle que le cancer, les troubles cardiaques et le diabète. La médecine complémentaire et alternative offre un moyen de se soigner moins agressif que l'allopathie aux yeux de nombreux patients qui, de ce fait, combinent souvent les deux pratiques<sup>11</sup>.

## V. Le développement durable, conception globale de l'harmonie avec la nature au XXI<sup>e</sup> siècle

43. Partout, l'humanité prend de plus en plus conscience du fait que les pratiques de notre civilisation actuelle, malgré tous les progrès matériels qu'elles ont apportés, n'ont pas toujours été un bienfait pour la planète ou ses habitants. Depuis les années 60, scientifiques, chercheurs, écrivains, pouvoirs publics et société civile attirent l'attention sur le caractère précaire de la vie terrestre.

44. Appliquer une réflexion globale à l'ensemble des activités humaines est une tâche complexe. Néanmoins, avoir négligé cette nécessité a engendré de graves déséquilibres écologiques et d'importantes dégradations de l'environnement. Finalement, les comportements destructeurs au plan écologique apparaissent lorsque l'on oublie que les êtres humains font partie intégrante de la nature et que porter atteinte à celle-ci, c'est aussi nous nuire gravement à nous-mêmes<sup>12</sup>.

### A. L'éducation au service du développement durable

45. Le concept global du développement durable peut guider les hommes dans leurs tentatives de rétablir un certain équilibre dans leur relation à la planète. Ce

<sup>11</sup> Stratégie de l'OMS pour la médecine traditionnelle pour 2002-2005.

<sup>12</sup> Éric Chivian (dir.), *Biodiversity* (voir note 1).

rééquilibrage est urgent, à l'heure où scientifiques et chercheurs nous rappellent que le temps presse.

46. L'éducation est indispensable si l'on veut que chacun soit suffisamment motivé et informé pour prendre les mesures nécessaires afin de réparer les dégâts déjà causés à la planète et à ses écosystèmes, et éviter d'en causer davantage. L'éducation environnementale a jusqu'à présent consisté à enseigner le respect de la nature. Or, ce respect n'a manifestement pas suffi à faire évoluer le comportement destructeur de la société. Cultiver le respect et la gratitude sont les premières étapes de l'édification d'une citoyenneté consciente des enjeux environnementaux, mais un apprentissage efficace doit se traduire par des changements au niveau des valeurs et des comportements<sup>13</sup>.

47. Les croyances et traditions autochtones ancestrales qui ont servi à régler la vie en harmonie avec la nature dans différents contextes et configurations peuvent inspirer une certaine sagesse à l'humanité. La vision globale qui les caractérise et l'importance qu'elles accordent à la communion constante avec la nature sont peut-être les principaux enseignements qu'elles nous livrent.

48. Il s'est produit une grande prise de conscience des problèmes environnementaux dans les années 60, d'abord aux États-Unis, puis, après la publication de *Printemps silencieux* par Rachel Carson, dans le monde entier. Cette nouvelle conscience d'une terre aux ressources limitées a été renforcée à l'avènement de la photographie par satellite et par de grandes catastrophes écologiques telles que les marées noires. On a alors commencé à prêter une attention croissante aux causes des comportements nuisibles à l'environnement<sup>14</sup>. Scientifiques, chercheurs, écrivains, écologistes, société civile et pouvoirs publics ont lancé des milliers d'ouvrages, de rapports, de documents, d'initiatives et de campagnes de sensibilisation aux niveaux local, national et mondial. Ils ont tous tiré la sonnette d'alarme et continuent d'avertir des menaces qui pèsent sur la planète et ses milieux vitaux. Ils se sont intéressés aux différents aspects des défis environnementaux et ont tenté d'élever les questions environnementales au même rang que les problématiques sociales et économiques. Tous ont prôné l'adoption d'une vision globale de l'humanité et de la planète.

49. Améliorer l'éducation de base en général, sans même parler de développement durable, reste pour l'essentiel un projet inachevé. Le rapport mondial 2010 de suivi sur l'Éducation pour tous de l'UNESCO indique qu'à l'heure actuelle, un adulte sur cinq (dont deux tiers de femmes) n'est toujours pas alphabétisé, tandis que 72 millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Des millions de jeunes quittent l'école sans les compétences dont ils auraient besoin pour réussir sur le plan professionnel. Chaque année, des millions d'enfants vont à l'école en supportant le fardeau de la malnutrition, de la mauvaise santé et de la pauvreté<sup>15</sup>.

50. Pour ceux qui ont accès à l'éducation, il faut encore qu'ils évoluent dans un cadre éducatif où le principe de la durabilité ou du développement durable infuserait tous les stades de l'enseignement formel. Si de gros efforts sont faits pour améliorer

<sup>13</sup> Daniel T. Blumstein et Charlie Sayan, « The failure of environmental education (and how we can fix it) », 17 avril 2007. Disponible sur <http://www.plosbiology.org> (en anglais uniquement).

<sup>14</sup> David Yencken, John Fien et Helen Sykes (dir.), *Environment, Education and Society in the Asia-Pacific: Local Traditions and Global Discourses* (Routledge, 2000).

<sup>15</sup> UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010 : atteindre les marginalisés*.

la cohésion au sein d'une même discipline, nous sommes encore loin d'avoir dépassé ce cadre étroit.

51. L'éducation scientifique au niveau universitaire s'est de plus en plus spécialisée, les étudiants devant choisir non seulement un domaine d'étude mais aussi un sous-domaine, voire un sous-domaine à l'intérieur de ce sous-domaine. La fragmentation des connaissances rend difficile l'établissement de liens entre les disciplines<sup>16</sup>.

52. Des projets sont lancés dans de nombreuses régions du monde pour renforcer l'enseignement scientifique et faire en sorte qu'il produise des diplômés dotés non seulement de solides compétences dans leurs domaines respectifs, mais aussi d'une vision globale des sciences et du rapport qui existe entre elles, avec d'autres disciplines universitaires, et avec les problèmes concrets du développement durable que la recherche scientifique devrait aider l'humanité à résoudre.

53. D'après le Conseil sur l'enseignement scientifique des universités nationales américaines, aux États-Unis, on continue d'avoir de plus en plus besoin d'étudiants dotés d'une solide formation scientifique, mais l'enseignement scientifique dans le pays ne parvient pas à tenir le rythme de cette demande croissante. Pour améliorer sensiblement les réalisations du monde scientifique, il faudra modifier les normes, les programmes d'enseignement, les laboratoires, les méthodes d'évaluation et le perfectionnement professionnel de façon coordonnée, et recourir aux technologies modernes. Les études récentes montrent qu'un long chemin reste à parcourir. Un rapport de 2007 de la National Academy of Sciences recommande de réviser les normes existantes pour mettre davantage l'accent sur les principes fondamentaux, d'élaborer les programmes d'enseignement en s'appuyant sur la connaissance de la nature qu'ont les étudiants, et de faire porter les évaluations sur la compréhension – en bref, d'opérer une refonte de l'ensemble du système<sup>17</sup>.

54. En juillet 2010, afin de donner des orientations pour l'élaboration de nouvelles normes en matière d'enseignement des sciences, le Conseil de l'enseignement des sciences aux États-Unis a diffusé un projet de cadre conceptuel pour de nouvelles normes en matière d'enseignement des sciences (« Conceptual Framework for New Science Education Standards »). Ce cadre recensera et présentera les principes scientifiques fondamentaux des disciplines suivantes : sciences de la vie, sciences physiques, sciences de la terre et de l'espace, et sciences de l'ingénieur et technologies, en faisant le lien entre les idées et les pratiques scientifiques. Le rapport final devrait être publié à l'hiver 2010.

55. La situation est semblable en Europe. De nombreuses études ont mis en évidence une baisse alarmante de l'intérêt porté par les jeunes aux études scientifiques et aux mathématiques. La Commission européenne a chargé un groupe d'experts d'entreprendre une analyse transversale des initiatives européennes en cours et d'en extraire les savoir-faire et les bonnes pratiques susceptibles de raviver sensiblement l'intérêt des jeunes pour les études scientifiques. Le renouveau des pratiques en matière d'enseignement des sciences, notamment par l'enrichissement

---

<sup>16</sup> Jean-Marc Coicaud, « How to prepare the next generation better? », Conférence de l'Université de Tokyo des études étrangères, 9 juillet 2010.

<sup>17</sup> *Taking Science to School: Learning and Teaching Science in Grades K-8* (National Academies Press, 2007).

interdisciplinaire, est encouragé par deux initiatives, « Pollen » et « Sinus Transfer »<sup>18</sup>.

56. En Asie et dans le Pacifique, qui abritent les deux tiers de l'humanité, de nombreuses initiatives ont été lancées dans le cadre de l'éducation environnementale en milieu scolaire, notamment une révision des programmes d'enseignement visant à y intégrer les perspectives environnementales, et la création de centres éducatifs spécialisés dans l'environnement, pour ne citer que quelques exemples. Cependant, ces initiatives se limitent à un concept dépassé de l'éducation environnementale, qui tend à favoriser la préservation de la nature, en se fondant en particulier sur l'étude des sciences et de la géographie, plutôt qu'une approche multidisciplinaire du développement durable tenant compte des impératifs d'ensemble que l'éducation environnementale devrait mettre en avant. En outre, ces initiatives se concentrent généralement sur des campagnes d'information et de sensibilisation visant à faire évoluer les comportements individuels plutôt que sur les objectifs plus vastes en matière d'éducation et de durabilité<sup>19</sup>.

57. Contrairement à ce que l'on a pu observer dans d'autres régions, traditionnellement, l'éducation environnementale en Amérique latine et dans les Caraïbes est davantage axée sur les aspects sociaux que sur les aspects écologiques. Depuis son introduction en 1993, la notion d'éducation au service du développement durable a été progressivement admise dans la région, et plusieurs conférences et sommets internationaux et régionaux sur ce thème ont permis de la préciser<sup>20</sup>.

58. L'une des trois initiatives sous-régionales, le Plan Andino Amazónico de Comunicación y Educación Ambiental (plan andino-amazonien de communication et d'éducation environnementale), mérite d'être signalée. Dans le cadre de cette initiative, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela, sous la coordination du Pérou, s'emploient à promouvoir une éducation environnementale de qualité. La plupart des pays d'Amérique latine disposent d'une politique ou d'une stratégie nationale en matière d'éducation environnementale<sup>20</sup>.

59. En Afrique, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) fait une large place au secteur de l'éducation ainsi qu'à ceux de la santé, des sciences et des technologies, en ce qu'ils représentent des facteurs clefs du développement humain. Les domaines prioritaires du NEPAD donnent ainsi une vision d'ensemble qui reflète une approche globale du développement durable correspondant aux principes sous-jacents de l'éducation au service du développement durable. Ainsi, les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014) et de la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique lancée par l'Union africaine en 2006 coïncident au plus près<sup>21</sup>.

<sup>18</sup> Commission européenne, *L'enseignement scientifique aujourd'hui : une pédagogie renouvelée pour l'avenir de l'Europe* (2007).

<sup>19</sup> Yencken, Fien et Sykes, *Environment, Education and Society* (voir note 14).

<sup>20</sup> UNESCO, « Políticas, estrategias y planes regionales, subregionales y nacionales en educación para el desarrollo sostenible y la educación ambiental en América Latina y el Caribe : Decenio de las Naciones Unidas de la Educación para el Desarrollo Sostenible, 2005-2014 » (2009).

<sup>21</sup> UNESCO, *Projet de stratégie pour l'éducation au service du développement durable en Afrique subsaharienne* (juin 2006).

60. D'après une récente évaluation à mi-parcours<sup>22</sup> de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable réalisée par l'UNESCO, en Afrique, la réorientation de l'éducation vers le développement durable exige le renforcement et l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des initiatives de renforcement des capacités humaines (programmes d'enseignement, de formation, de développement communautaire et de sensibilisation du public). L'éducation au service du développement durable pourrait contribuer sensiblement à la qualité des programmes éducatifs.

61. Dans la région arabe, le cadre d'orientation régionale pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014) présente un panorama des activités qui pourraient être mises en œuvre par tous les partenaires – institutions d'éducation et de formation, entreprises, organisations internationales et régionales, société civile ou organisations non gouvernementales – dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. Les manifestations organisées dans ce cadre sont généralement liées aux objectifs de l'Éducation pour tous (adoptés à Dakar en 2000), aux objectifs du Millénaire pour le développement (adoptés la même année) et à la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012)<sup>23</sup>.

62. L'un des outils essentiels qui devrait être exploité au maximum de son potentiel dans le secteur de l'éducation est celui des technologies de l'information et de la communication. La recherche montre que les élèves comprennent mieux lorsqu'ils peuvent visualiser les choses et établir des liens avec des situations concrètes que lorsqu'ils utilisent uniquement des textes ou des représentations statiques. Ces outils peuvent les aider à faire le lien entre les informations à retenir et les connaissances qu'ils ont déjà<sup>24</sup>. Les technologies de l'information et des communications ont un rôle stratégique incontestable à jouer dans la promotion de l'éducation au service du développement durable. Il est nécessaire de vulgariser les compétences requises pour les maîtriser et d'encourager les applications adaptées aux réalités sociales, culturelles, économiques et techniques du Sud<sup>25</sup>.

63. Les personnes qui vivent loin de la ville, dans des communautés rurales, ont généralement un accès limité aux informations de portée générale. Leur éducation ne les prépare pas suffisamment à soutenir la concurrence de ceux qui ont été éduqués dans les zones urbaines. L'idée maîtresse des centres de ressources communautaires est de mettre informations et technologies à la disposition des jeunes générations pour qu'elles puissent apprendre par d'autres moyens que l'enseignement scolaire classique. En outre, les centres de ressources ouvrent des perspectives aux femmes au foyer, aux personnes âgées et aux exploitants agricoles, qui devraient être encouragés à profiter des sources d'informations que fournissent ces centres. Les centres de ressources communautaires sont aussi appelés à jouer un rôle dans le renforcement des connaissances sur l'éducation au service du développement durable<sup>26</sup>.

---

<sup>22</sup> UNESCO, *Contextes et structures de l'éducation pour le développement durable* (2009).

<sup>23</sup> UNESCO, projet de cadre d'orientation régionale pour l'éducation au service du développement durable dans la région arabe (mai 2008).

<sup>24</sup> Quintana, *et al.*, « A scaffolding design framework for software to support science inquiry », *Journal of the Learning Sciences*, vol. 13, n° 3 (2004).

<sup>25</sup> UNESCO, *Éducation pour tous* (voir note 15).

<sup>26</sup> Voir E/CN.17/2009/4.

64. Les travaux interdisciplinaires en sont encore à leurs prémises; des initiatives existent, mais on ne dispose que de peu d'informations les concernant. Dans le monde entier, des initiatives individuelles ou à petite échelle doivent encore être intégrées dans les politiques et pratiques éducatives à plus vaste échelle.

65. Il convient de mentionner l'existence d'un atelier transdisciplinaire et d'un projet d'ouvrage visant à étudier la possibilité d'élargir les activités de recherche dans le domaine de l'éducation environnementale et les domaines connexes, initiative mise en place par le Conseil sur l'enseignement des sciences. Le but de l'atelier est de réfléchir à de nouvelles épistémologies et à de nouveaux axes de recherche dans ces domaines, en établissant un dialogue sur la philosophie, les problématiques et les perspectives de la recherche parmi les spécialistes des diverses disciplines liées à l'environnement. Les épistémologies et les axes de recherche transdisciplinaires qui ressortiront de ce dialogue aideront à résoudre les difficultés liées à l'incapacité de la recherche disciplinaire de résoudre les problèmes environnementaux complexes, et à répondre au besoin d'intégrer une réflexion épistémologique dans la recherche transdisciplinaire. Les résultats de cette initiative seront publiés en 2011.

66. Parmi les projets intéressants, on citera aussi le Partenariat de recherche scientifique sur le système terrestre, lancé en 2001 par quatre programmes de recherche sur les changements environnementaux planétaires : DIVERSITAS, le Programme international sur la géosphère et la biosphère, le Programme international sur les dimensions humaines des changements planétaires et le Programme mondial de recherches sur le climat. Ce partenariat a pour but de faciliter l'étude de l'environnement planétaire en tant que système intégré, afin de comprendre comment et pourquoi il subit des changements, et d'étudier les conséquences de ces changements sur la durabilité aux niveaux mondial et régional. Le Partenariat de recherche scientifique sur le système terrestre a été l'occasion de mettre au point une nouvelle stratégie qui proposera une approche globale et coordonnée des sciences du système terrestre. Chacun de ces programmes existe depuis les années 90, mais il est devenu évident que pris séparément, ils ne pourraient pas régler les problématiques intégratives du système terrestre, en particulier concernant les questions fondamentales de l'énergie (carbone), de l'alimentation, de l'approvisionnement en eau et de la santé.

## **B. Comment faciliter l'harmonie avec la nature au XXI<sup>e</sup> siècle par le développement durable : quelques exemples**

67. Depuis la Conférence de Rio, de nombreux pays, relevant le défi, ont progressé à travers le monde dans la voie du développement durable, en prenant des mesures qui, d'après les indications communiquées au Secrétariat, privilégiaient généralement la législation comme instrument de l'harmonie avec la nature. Les grands groupes d'États Membres ont également fait part de leur point de vue en la matière, en insistant sur la nécessité de gérer plus fermement le patrimoine mondial naturel. On trouvera ci-après, à titre indicatif, quelques exemples des mesures mises en œuvre.

68. Réduire la dégradation de l'environnement et préserver les forêts sont parmi les priorités de l'Argentine. Celle-ci encourage l'utilisation de l'énergie solaire et des sources d'énergie de substitution en fonction des conditions climatiques et des

richesses naturelles propres aux différentes zones rurales. Le microfinancement est également favorisé comme moyen de lutter contre la pauvreté.

69. La nouvelle politique du Ministère des affaires étrangères de l'État plurinational de Bolivie, adopté le 27 août 2007, consacre le principe du bien-être, mesuré à l'aune non seulement des revenus, mais encore, et surtout, du respect de l'identité culturelle, du sens de la communauté et de l'harmonie chez les êtres humains, dans leurs rapports entre eux et avec la nature. Les composantes essentielles de cette politique s'inspirent de la conception du monde des peuples autochtones. Au début de 2009, a été promulguée une nouvelle constitution fondée sur ces principes.

70. En s'appuyant sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Chili souligne que le droit à la santé recouvre un large éventail de facteurs socioéconomiques favorables à une vie saine. Ce droit s'étend aussi à un environnement sain, à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à l'accès à une eau potable et à des conditions sanitaires adéquates.

71. La loi cubaine sur l'environnement (art. 4 g) de la loi n° 81 du 1<sup>er</sup> juillet 1997) retient la planification du développement durable comme principe de base et reconnaît que la protection de l'environnement doit être envisagée comme une condition à remplir dans tous les programmes, projets et plans de développement.

72. Le chapitre 7 de la Constitution équatorienne de 2008 dispose que les droits de la nature doivent être pris en considération dans toutes les activités de planification. Ces droits sont le droit au respect de son intégrité, notamment par l'entretien et la régénération de ses cycles, de ses structures, de ses fonctions et de ses processus évolutionnaires, et le droit à sa reconstitution. L'État équatorien, qui applique le principe de précaution, a le pouvoir d'imposer des restrictions à l'exercice des activités de nature à entraîner la disparition d'espèces, la destruction d'écosystèmes ou la modification permanente de cycles naturels.

73. El Salvador met l'accent sur la coopération régionale pour faire face aux catastrophes naturelles qui font obstacle à un développement durable, notamment par l'intermédiaire du fonds régional mis en place pour prévenir les catastrophes naturelles et en atténuer les effets et pour aider à la reconstruction des pays sinistrés. El Salvador évoque aussi les incitations en faveur des sources d'énergie renouvelables et des économies d'énergie comme moyens de promouvoir un développement durable.

74. Le Mexique a mis sur pied un programme d'éducation environnementale en vue du développement durable relevant à la fois du Ministère de l'environnement et des ressources naturelles et de celui de l'éducation publique.

75. Le Pérou place au premier rang de ses priorités les mesures destinées à atténuer les changements climatiques par une croissance économique durable et une réduction des émissions de carbone. Il s'est engagé à mettre fin d'ici à 2021 à la disparition des forêts vierges.

76. En vue d'assurer la préservation de ses ressources naturelles et de ses ressources humaines dans la durée, Saint-Vincent-et-les Grenadines réexamine en permanence ses lois et règlements pour réaffirmer les liens qui existent entre la Terre nourricière et la sécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté et la viabilité du point de vue écologique.

77. Au Gabon, pour réduire le plus possible les conséquences des activités minières, des études d'impact sur l'environnement et d'impact social s'imposent à tous les stades de ces activités. Pour combattre la pollution chimique des sols et des aquifères causée par les déchets de matières plastiques, le Gabon a interdit la production, l'importation et l'usage des sacs en plastique, qui sont des produits dérivés du pétrole, et les a remplacés par des sacs biodégradables.

78. Le Mali réalise actuellement divers projets de mise en valeur des sites naturels, de préservation agroforestière et de gestion durable des terres.

79. En Afrique du Sud, la réforme du droit de l'environnement a été dictée par la nécessité pour ce pays de mieux avoir accès à sa base de ressources naturelles et de bien la gérer. La Constitution garantit le droit à un environnement qui ne porte pas atteinte à la santé ou au bien-être et le droit à une protection de l'environnement qui n'empêche pas de promouvoir parallèlement un développement économique et social justifiable.

80. En prévoyant la préservation et la conservation de la nature aux fins du développement durable, l'article 59 de la Constitution cambodgienne énonce l'obligation faite à l'État de protéger l'environnement, de préserver l'équilibre des ressources naturelles et de gérer judicieusement la totalité de ces ressources.

81. Le Japon, qui va prendre la présidence de la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, fait porter ses efforts sur les objectifs de la période suivant 2010 en vue d'améliorer l'état actuel de la diversité biologique et d'accroître durablement les bienfaits des services écosystémiques.

82. L'Italie fait valoir que l'éducation au service du développement durable devrait être encouragée en tant que moyen d'action essentiel pour contribuer au respect et à la compréhension des différentes cultures et à en accueillir les apports. Les peuples autochtones devraient participer à la mise au point des programmes éducatifs. Dans le cadre des travaux de l'Équipe spéciale de Marrakech pour l'éducation à la consommation durable, le document *Here and Now!* (Ici et maintenant!) rappelle brièvement combien il importe d'enseigner le respect de la diversité des cultures et de choisir des modes de vie qui soient viables durablement<sup>27</sup>.

83. Au début de 2007, le Monténégro a adopté une stratégie nationale de développement durable favorisant l'intégration des principes écologiques, économiques et sociaux qui inspireront à l'avenir le développement national.

84. L'Espagne finance un programme de travail relatif à un article de loi visant les savoirs traditionnels des communautés autochtones et locales ayant des modes de vie traditionnels, sachant qu'ils présentent de l'intérêt pour la conservation et l'exploitation durable de la diversité biologique. L'Espagne souligne aussi l'importance des écosystèmes comme capital naturel générant des services indispensables au bien-être de l'être humain.

85. Aux États-Unis, le Président a signé, en octobre 2009, le décret *Executive Order* n° 13514, qui a des ramifications de grande portée pour la politique fédérale d'économies d'énergie et de protection de l'environnement. Y figurent notamment

<sup>27</sup> PNUE, *Here and Now: Education for sustainable consumption – Recommendations and guidelines* (2010).

des prescriptions exigeant des organismes fédéraux qu'ils prennent des mesures en faveur de l'amélioration du rendement de l'énergie, et prévoyant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la conservation des eaux, la passation de marchés « écologiques » et la gestion et le recyclage des déchets.

86. L'Union européenne n'ignore pas que la base de ressources naturelles indispensables à la vie humaine et au développement humain est en grand danger dans la région et que celle-ci ne parviendra à un développement durable qu'au prix d'un profond bouleversement des modes de production et de consommation des sociétés européennes. Une protection efficace et une exploitation durable de la diversité biologique sont indispensables au développement social, économique et environnemental de tous.

87. Les grandes groupes d'États Membres insistent beaucoup sur l'idée du « patrimoine mondial », à savoir que toutes les ressources matérielles et intellectuelles de la planète doivent être administrées pour le bien de l'humanité tout entière, suivant une démarche résolument tournée vers le partage et la maîtrise commune de ces biens. En 2009, Elinor Ostrom est devenue la première femme lauréate du prix Nobel d'économie, également décerné à Oliver Williamson, pour ses travaux théoriques et empiriques sur la gestion institutionnelle des ressources constituant des biens communs.

88. Par la résolution 64/236 de l'Assemblée générale, les États Membres de l'ONU ont exprimé leur ferme volonté de susciter un engagement politique renouvelé en faveur du développement durable, engagement qui n'est certes pas prématuré car, comme l'écrit Eric Chivian, « pour s'en tenir à la seule destruction des habitats [...] jusqu'aux deux tiers de toutes les espèces présentes sur la Terre pourraient bien disparaître d'ici à la fin du siècle, pareille proportion tout à fait comparable à l'extinction massive dont les dinosaures furent victimes il y a 65 millions d'années, et qui fut vraisemblablement causée par l'impact d'un astéroïde géant qui avait percuté la Terre; c'est nous, et nous seuls, qui causons celle qui est aujourd'hui en cours »<sup>28</sup>. En s'engageant en faveur du développement durable, par conséquent, les États Membres ont adopté, pour guérir la Terre, une démarche intégrée qui, à l'instar de la médecine holiste, traite les causes plutôt que les symptômes.

89. En mai 2010, à la dix-huitième session de la Commission du développement durable, les gouvernements ont admis que l'épuisement de certaines ressources naturelles du monde et la rapide dégradation de l'environnement sont le fruit de modèles de production et de consommation non viables qui ont entraîné des conséquences néfastes non seulement pour la Terre elle-même, mais aussi pour la santé et le bien-être général de l'humanité. C'est pourquoi pour pouvoir satisfaire aux besoins essentiels d'une population de plus en plus nombreuse avec les ressources limitées de la planète, il est nécessaire de concevoir un modèle de production, de consommation et d'économie dans son ensemble qui soit plus durable.

90. L'Union européenne a pris, en faveur de productions et de consommations durables, des initiatives telles que le Programme SWITCH-Asie, visant à promouvoir la prospérité économique et à réduire la pauvreté dans la région tout en favorisant une croissance soutenue qui s'accompagne d'une réduction de l'impact environnemental. De plus, depuis le milieu des années 90, de nombreux États

---

<sup>28</sup> Eric Chivian (dir. publ.), *Biodiversity* (voir la note 1).

membres de l'Union européenne ont mis sur pied des groupes de promotion de produits : cette démarche, axée sur la coopération et le dialogue entre différents acteurs, consiste à mettre au pont et diffuser sur le marché des produits plus propres et ayant un meilleur écorendement.

91. Durant les 10 dernières années, la Suisse a fourni à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) des ressources destinées à financer la création et la prise en charge de centres nationaux de production non polluante dans une dizaine de pays. Ce programme commun ONUDI-PNUE illustre la mise en pratique de modes de production et de consommation durables et répond à la demande de pays en développement qui souhaitent un renforcement de leurs capacités, ainsi qu'une coopération technique et des transferts de technologie. Un certain nombre de petits États insulaires en développement de la région des Caraïbes en ont bénéficié.

92. Avec le projet Yanusi ITT, l'Équateur a pris la décision sans précédent de s'abstenir, pour une durée indéterminée, d'exploiter les réserves pétrolières des gisements ITT estimées à 846 millions de barils, soit 20 % de ses réserves nationales. En échange, l'Équateur va recevoir une aide financière, sous la forme d'un Fonds international d'affectation spéciale pour le parc naturel de Yasuni, qui doit être géré par le PNUD. Avec cette initiative, l'Équateur adopte une démarche intégrée conjuguant la conservation de la diversité biologique, la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement social et des droits des peuples autochtones et propose un modèle inédit de coopération entre pays développés et pays en développement, fondé non pas sur l'extraction de ressources non renouvelables mais sur des incitations à une bonne intendance de l'environnement, qui fournisse des biens collectifs mondiaux tels que la conservation de la diversité biologique et l'atténuation des effets des changements climatiques.

93. Pour les petits États insulaires en développement de la région du Pacifique, on retiendra le succès de l'action en faveur des énergies renouvelables et l'établissement d'un service régional Asie-Pacifique d'assistance sur la consommation et la production durables en 2006.

94. Dans cette même région, le Partenariat Asie-Pacifique pour un développement propre et le climat est une initiative destinée à accélérer la mise au point et le déploiement de technologies énergétiques propres. L'Australie, le Canada, la Chine, l'Inde, le Japon, la République de Corée, qui en font partie, ainsi que les États-Unis, ont accepté de coopérer avec des partenaires du secteur privé pour atteindre les objectifs de sécurité énergétique, de réduction de la pollution atmosphérique et d'atténuation des effets des changements climatiques dans des conditions propres à favoriser une croissance économique durable et la réduction de la pauvreté.

95. Les groupements de la société civile ont fort bien réussi à jeter un pont entre les réalités du terrain et les intérêts politiques et les actions en faveur de productions et de consommations durables. Aux côtés des milieux universitaires, ils ont joué un rôle important par leurs activités de sensibilisation en mettant au point des outils (tels que l'analyse du cycle d'évolution), en facilitant des projets ou des programmes de certification dirigés par les consommateurs et en lançant des actions concrètes à l'échelon local. Ils ont contribué à l'intégration progressive des principes de durabilité aux modes de vie modernes.

96. À cet égard, le secteur privé joue un rôle crucial dans le remodelage de la chaîne des approvisionnements et de la production dans le sens de la durabilité, en s'attachant à faciliter les modifications qui s'imposent dans le cycle complet des produits pour accroître l'efficacité de la production, notamment par des travaux de recherche-développement visant des technologies écologiquement rationnelles, des industries de transformation économes, des campagnes de commercialisation faisant appel à des arguments écologiques et la gestion de fin de cycle de vie des produits.

### C. Nouvelles orientations et démarches

97. On étudie à l'heure actuelle des solutions neuves en vue de concevoir un modèle plus durable pour la production, la consommation et l'économie dans son ensemble, afin de promouvoir l'harmonie avec la nature. À cet égard, à la demande du Président de la République française, Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi ont créé, en février 2008, la Commission pour la mesure de la performance économique et du progrès social (CMPEPS). « Nous sommes partis du constat que le produit intérieur brut (PIB), en tant qu'expression d'une croissance purement économique, ne répond plus aux préoccupations de bien-être et de durabilité qui sont celles des sociétés. C'est particulièrement le cas si nos systèmes de mesure ne tiennent pas compte de la *soutenabilité*, lorsque, par exemple, la consommation actuelle met en péril les niveaux de vie à venir. Les cas les plus évidents sont ceux de l'épuisement des ressources naturelles et de la dégradation de l'environnement. »<sup>29</sup>

98. La Commission reconnaît « Le fait qu'un nombre unique ne puisse pas résumer un concept aussi complexe et hétérogène qu'une société humaine. Inévitablement, certains chiffres comme le PIB ont pourtant acquis une place essentielle dans le débat public [...] Les membres de cette commission s'accordent à dire que ce chiffre n'est pourtant pas toujours approprié, en particulier pour obtenir une mesure plus large de la performance sociétale. La Commission espère que son travail favorisera la recherche future sur la mise au point de meilleurs instruments de mesure qui permettront de mieux évaluer les performances économiques et le progrès social. »<sup>30</sup>

99. S'agissant du rôle du secteur privé, Muhammad Yunus définit, dans son dernier livre, l'entreprise sociale comme une catégorie nouvelle d'entreprise, qui exclut la recherche du profit ou le paiement de dividendes aux actionnaires. « Toute l'astuce et le sens des affaires cultivés par les entreprises traditionnelles seront très utiles, mais les objectifs et les valeurs recherchés seront différents. En effet, à la différence de l'entreprise classique dont la raison d'être est de faire de l'argent, l'entreprise nouvelle est là pour résoudre des problèmes sociaux, tout en ayant recours aux techniques et aux modèles du monde des affaires ».<sup>31</sup>

100. Bien que l'entreprise sociale et l'entrepreneuriat social soient des innovations récentes précieuses, leur influence dans le monde demeure modeste si on la compare à celle des entreprises à but lucratif. D'où l'importance capitale que revêt le

<sup>29</sup> Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, « Mesures des performances économiques et du progrès social réexaminées : réflexions et vue d'ensemble des questions abordées », 16 septembre 2009. Accessible sur le site [www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/en/documents.htm](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/en/documents.htm).

<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup> Muhammad Yunus, *Building Social Business* (New York, Public Affairs, 2010).

mouvement en faveur de la responsabilité sociale de l'entreprise et la société civile, dans son rôle de gendarme, pour faire en sorte que les entreprises changent substantiellement leur manière d'exercer leur activité.

## VI. Conclusion et recommandations

101. L'âge technologique se sera accompagné d'un appauvrissement des rapports que les êtres humains ont de tout temps entretenus avec la nature. Celle-ci a été traitée comme un produit qui, dans une large mesure, n'existe qu'au profit de tout un chacun; de même, tous les problèmes environnementaux peuvent être résolus par un tour de passe-passe technologique. La diminution de la diversité biologique, la désertification, le changement climatique et le dérèglement d'un certain nombre des cycles naturels sont parmi les coûts de la désinvolture avec laquelle nous traitons la nature, l'intégrité de ses écosystèmes et les processus de soutien de la vie sur la planète. Comme l'indiquent des travaux scientifiques récents<sup>32</sup>, un certain nombre de frontières planétaires ont été violées, et d'autres risquent de l'être aussi si tout continue dans le monde comme par devant.

102. Le holisme, philosophie dont le concept de développement durable est l'expression, repose sur l'idée que toutes choses sont liées et que rien ne se produit isolément. Il appelle à des visions plus larges. À mesure que cet esprit commence à imprégner la pratique de la médecine, nous nous rapprochons de cet apaisement, qui est nécessaire à tous les niveaux. À l'instar de la roue de médecine qui, en tournant, se dirige à présent vers les principes qui contribuent à la santé des individus, de la société et de la planète dans son ensemble, le développement durable suit le même chemin.

103. Les documents communiqués par les États Membres, les groupes régionaux, les grands groupes d'États Membres et les organismes des Nations Unies attestent la diversité des moyens employés par les différentes parties prenantes pour promouvoir l'harmonie avec la nature par le développement durable. Les États Membres jugeront peut-être bon d'examiner les recommandations qui suivent :

a) Continuer à contribuer au projet de l'Éducation pour tous mené par l'UNESCO et à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable, en vue :

i) D'accroître l'accès des enfants à l'école, de prendre des mesures pour relever les taux d'alphabétisation, en particulier chez les femmes, et de rendre l'information relative au développement durable accessible à tous, et notamment aux secteurs les plus vulnérables et les plus marginalisés de la population;

ii) D'encourager l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) dans l'éducation, tant formelle que non formelle, dispensée en milieu urbain comme en milieu rural, pour faire progresser l'éducation en général et l'éducation en vue du développement durable en particulier, y compris l'éducation portant sur les modes de production et de consommation durables;

<sup>32</sup> J. Rockstrom *et al.*, 2009, « A safe operating space for humanity », *Nature*, vol. 461, n° 7263 (24 septembre 2009), p. 472 à 475.

iii) De favoriser la création de centres de documentation, en milieu rural en particulier, afin d'apporter aux populations locales une éducation non formelle les initiant à tous les aspects du développement durable. À cet égard, le recours aux technologies de l'information et des communications et aux matériels audiovisuels est indispensable si l'on veut combler leur déficit de savoir;

b) Vu les travaux qui sont menés de par le monde dans le secteur éducatif pour rehausser le niveau de l'enseignement des sciences en privilégiant l'approche interdisciplinaire à tous les niveaux dans la perspective d'un développement durable :

i) De créer un portail d'information destiné à réunir des éléments d'information sur les travaux visant à faire progresser l'intégration et l'interdisciplinarité dans les sciences et les imprégner du souci d'un développement durable;

ii) De créer un espace virtuel à l'intention des scientifiques – spécialistes des sciences exactes et naturelles comme des sciences sociales – afin qu'ils puissent collaborer et fournir des contributions analytiques fiables aux travaux préparatoires à la Conférence des Nations Unies pour le développement durable qui se tiendra en 2012 à Rio de Janeiro;

c) Vu la nécessité de mettre continuellement les savoirs à jour et à niveau, d'inviter les organismes des Nations Unies, institutions et centres de recherche compétents et les lauréats du prix Nobel intéressés, le cas échéant, à faire régulièrement pour les décideurs des exposés destinés à les éclairer sur :

i) Les travaux en cours dans le domaine de la logique systémique;

ii) Les travaux de recherche en cours visant à intégrer les trois piliers du développement durable;

iii) Les travaux effectués actuellement dans le monde en vue de faire coexister la médecine classique et la médecine complémentaire selon une vision globale de la santé dans le cadre du développement durable.

---